

JOURNAL municipal



UNE VOIE DE CHOIX

N°2

FÉVRIER 2023



TABLE DES MATIÈRES

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX	3
COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL	4
LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	5
SERVICES MUNICIPAUX ET AUTRES NOUVELLES	10
DIVERS	14

Le contenu du Journal municipal **UNE VOIE DE CHOIX** est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit.

La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens.

Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée.

Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

PROCHAINE PARUTION

Mi-mars 2023

Photo de la page couverture: Pierre Choquette

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS

MONSIEUR MARIO ALAIN, MAIRE

maire@villedeportneuf.com

418 286-3844, poste 21

MONSIEUR JEAN MONFET, CONSEILLER AU POSTE #1

jean.monfet@villedeportneuf.com

Représentant au Comité du développement durable – Fonds Alcoa

Représentant au conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne

Représentant substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

MONSIEUR MARC RIVARD, CONSEILLER AU POSTE #2

marc.rivard@villedeportneuf.com

Maire suppléant

Représentant au conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie

Représentant au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant au Comité de santé et de sécurité au travail

MONSIEUR GÉRARD GILBERT, CONSEILLER AU POSTE #3

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Représentant à la CAPSA

Représentant au Comité d'embellissement

Représentant à la Table de concertation culture

Représentant substitut au Parc naturel régional de Portneuf

Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la Municipalité régionale de comté de Portneuf

Représentant substitut au Comité du développement durable – Fonds Alcoa

MADAME JOËLLE GENOIS, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

joelle.genois@villedeportneuf.com

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante au Comité du journal municipal et du site Internet

Représentante au Comité de la politique familiale

MONSIEUR GILLES BÉDARD, CONSEILLER AU POSTE #5

gilles.bedard@villedeportneuf.com

Responsable de l'analyse du parc roulant municipal

Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Représentant à l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf

Représentant auprès du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

MADAME DIANE GODIN, CONSEILLÈRE AU POSTE #6

diane.godin@villedeportneuf.com

Représentante au conseil d'administration de Reg'Arts Portneuf

Représentante à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentante substitut à la CAPSA

Représentante substitut au Comité d'embellissement

Tous les membres du conseil font partie des comités suivants:

Comité d'analyse du parc immobilier municipal

Comité du quai et des terrains adjacents

RESPONSABLES MUNICIPAUX

Pour rejoindre l'Hôtel de Ville:

418 286-3844, poste 21

info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Laurie Mimeault, poste 26

TRÉSORERIE ET SERVICES FINANCIERS

Direction, poste 31

Administration

- Carrie-France Leclerc, poste 22

- Hélène Lavallée, poste 27

- Morgane Zaffalon, poste 21

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 30

Jean-Philippe Goyette

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 32

TRAVAUX PUBLICS

Sylvain Trudel, 418 284-9794 (urgence)

GREFFE

France Marcotte, poste 24

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 25

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)

Francis Perron, 418 285-1207, poste 28

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465

bibliodecouv@globetrotter.net

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2023

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Procès-verbal
 - 3.1 Acceptation des procès-verbaux des 12 et 21 décembre 2022
4. Trésorerie
 - 4.1 Adoption des comptes payés du mois de décembre 2022
 - 4.2 Adoption Règlement 278 – Règlement établissant les taux d'imposition pour l'année 2023
5. Bordereau de correspondance
6. Loisirs et communications
7. Travaux publics
 - 7.1 Installation de détecteurs de gaz au garage municipal
8. Rapport de la directrice générale
 - 8.1 Autorisation de signature - Lettres d'entente : Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Portneuf
 - 8.2 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence – Concierge
 - 8.3 Embauche – Coordonnateur des loisirs
9. Varia
 - 9.1 Rapport des comités
10. Période de questions
11. Levée ou ajournement de la séance

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

LE LUNDI, 13 FÉVRIER 2023, À 19H30
500, RUE NOTRE-DAME



LA VERSION ORIGINALE DES PROCÈS-VERBAUX EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE À L'ADRESSE SUIVANTE: WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi: 18 h 30 à 20 h 00

Mercredi: 13 h 30 à 15 h 00

Jeudi: 18 h 30 à 20 h 00

UNE PROGRAMMATION 2023 RICHE EN CULTURE ET EN NOUVEAUTÉS

Les équipes du Services des loisirs et de la bibliothèque travaillent actuellement sur une programmation variée et renouvelée d'activités aussi bien divertissantes qu'enrichissantes pour notre communauté. Que vous soyez un dévoreur de livres, un stratège des jeux de société ou un voyageur dans l'âme, surveillez la section Bibliothèque du journal qui dévoilera progressivement sa programmation d'activités au fil des mois à venir.

Prochaines activités :

- Dimanche 19 février, de 9 h 30 à 11 h : Biblio Marmot avec Karine Dumont - Bricolage spécial « bonhomme pompon »
- Dimanche 19 mars, de 9 h 30 à 11 h : Biblio Marmot avec Karine Dumont - Bricolage spécial « serpent de carton »



À venir :

- Journée jeux de société
- L'heure du conte et quelques autres surprises

BIBLIO-MARMOT...QU'EST-CE QUE C'EST QUE ÇA?

La bibliothèque La Découverte ouvre ses portes spécialement pour les enfants âgés de 12 ans et moins. Ils peuvent profiter des installations de la bibliothèque pour lire sur place, emprunter des livres et nous transmettre leurs suggestions afin que nous puissions garnir nos tablettes de livres populaires et faire un bricolage thématique.

Les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Ils sont libres de se présenter quand bon leur semble durant la période d'ouverture.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie communautaire, d'être en contact avec les gens et d'évoluer au sein d'une équipe passionnée?

L'équipe de la Bibliothèque La Découverte est à la recherche de bénévoles afin d'étendre ses plages d'ouverture, particulièrement les samedis matin. Si vous êtes intéressé, contactez Marcelle Thibault, la responsable, à bibliodecouv@globetrotter.net.



LE SAVIEZ-VOUS?

En tant que membre du Réseau Biblio, votre bibliothèque vous propose de nombreux avantages : partez à la découverte de différents musées des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches grâce aux laissez-passer MUSÉO. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Disponibles d'octobre à mai, les cartes MUSÉO sont valides pour deux adultes et deux enfants de moins de 16 ans et donnent accès gratuitement aux musées suivants:

- Musée minéralogique et minier de Thetford Mines;
- Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul;
- Musée de Charlevoix;
- Musée de la civilisation;
- Musée de la mémoire vivante;
- Musée la Lorraine;
- Musée maritime du Québec;
- Musée Marius-Barbeau;
- Musée Le Monastère des Augustines;
- Musée Aux trois couvents.

Pour bénéficier de ce service, présentez-vous à votre bibliothèque.

FESTIVAL DE LA BANQUISE

Le Festival de la banquise sera de retour sur le quai de Portneuf du 24 au 26 février 2023 pour une 4^e édition! Cet événement valorise le savoir-faire des canotiers et canotières à travers une offre culturelle familiale qui complète le volet sportif assuré par la traditionnelle course de canots à glace.

L'animateur, aventurier et randonneur Alexis Nantel sera le porte-parole de l'événement pour une deuxième année où 4 000 personnes sont attendues selon les organisateurs.

LA PROGRAMMATION EN BREF

- Exposition de photos
- Sculpture sur glace et sculpture sur neige participative
- Initiation au fat bike et au ski de fond
- Tirs au but de hockey
- Animation musicale avec Ès Trad, Centre de valorisation du patrimoine vivant
- Animation familiale avec Général Patente
- Retransmission en direct de la course de canots à glace sur Facebook
- Lancement de l'émission Ice Canoe qui sera diffusée sur Bell Média
- Foyers extérieurs et chocolat chaud offert aux visiteurs ayant leur tasse réutilisable
- Mini-marché agroalimentaire et artisans en collaboration avec la Route des arts et saveurs de Portneuf
- Offre alimentaire 100 % locale du chef Patrick Roy et bar avec Ubald Distillerie
- Chandail et bière officiels du festival

24 FÉVRIER À 17 H | QUAI DE PORTNEUF

Lancement de l'exposition *Sous les glaces* et activité de découverte artistique par le Musée ambulant

Suite à un concours citoyen lancé en novembre dernier, l'exposition *Sous les glaces* regroupera 30 images prises par des résident(e)s de la MRC de Portneuf, lesquelles ont été coulées dans des blocs de glace. L'exposition se tiendra simultanément à Deschambault, Cap-Santé et Portneuf où se retrouveront les photographies exposées pendant une partie de l'hiver. La population est conviée à un 5 à 7 le 24 février. De plus, le Musée ambulant, organisme de diffusion et de médiation culturelle, offrira une activité ludique de découverte artistique au public suite au lancement de l'exposition.

25 FÉVRIER ENTRE 10 H 30 ET 15 H 30 | QUAI DE PORTNEUF Course de canots à glace et diffusion en ligne

Le public est invité sur le quai de Portneuf pour voir les canotières et canotiers en action lors de la traditionnelle course de canots à glace qui aura lieu à 13 h. Une captation en direct permettra également une diffusion en ligne sur la plateforme Facebook.

FESTIVAL DE LA BANQUISE
24 AU 26 FÉVRIER 2023 QUAI DE PORTNEUF

COURSE DE CANOTS À GLACE
INITIATION AU FAT BIKE,
AU SKI DE FOND ET AU CANOT À GLACE
GLISSADE - SCULPTURE SUR GLACE
EXPOSITION DE PHOTOS
MUSIQUE TRADITIONNELLE
GRAFFITI SUR NEIGE
MINI-MARCHÉ DE PRODUIT LOCAUX
BAR - OFFRE ALIMENTAIRE
ANIMATION FAMILIALE

GRATUIT - COURSE DE CANOE À GLACE RETRANSMISE SUR FACEBOOK
FESTIVALDELABANQUISE.CA

Destination Québec | Alcoa | FONDS ALUMINERIE DE DESCHAMBAULT POUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES | Québec | Ville de Portneuf | MRC de PORTNEUF

Initiations sportives

Plusieurs activités sportives auront lieu au parc de la Banquise: initiation au ski de fond, tirs au but de hockey, initiation au fat bike, démonstration de canot à glace, glissade... Il y en aura pour tous les âges!

Sculpture sur glace et sur neige

Les sculpteurs Mathieu Fecteau (Saint-Léonard) et Martin Ernst (l'Islet) réaliseront une immense sculpture sur glace représentant les canotiers sur le fleuve. De plus de 12 pieds de long, cette sculpture sera le point de rassemblement des activités de la Banquise. La glissade de la Banquise sera sculptée par les deux artistes qui seront sur place lors de l'événement pour initier le public à la sculpture sur neige.

Animations familiales

Ès Trad, Centre de valorisation du patrimoine vivant, proposera une animation musicale familiale où le public sera invité à giguer et à chanter avec les musiciens en déambulant sur le quai de Portneuf. Pas assez en forme pour le canot à glace? Le sympathique Général Patente proposera au public une course de bacs de recyclage, pour petits et grands!

Offre alimentaire entièrement locale

La Banquise gourmande, opérée par le chef Patrick Roy, et le bar Ubald Distillerie réchaufferont le public en offrant des repas ainsi que des boissons réconfortantes 100 % locales. De plus, la Microbrasserie Les Grands Bois embouteillera une bière Session IPA pour le Festival qui sera disponible au bar, à boire sur place ou à emporter!

26 FÉVRIER 2023

Activité d'initiation au canot à glace

Le public est invité à s'initier au sport du canot à glace à la marina de Portneuf le 26 février de 9 h à 12 h 30. Sous la supervision d'équipes de canotiers, les participants enfiletront des crampons et des bas en Néoprène pour vivre une expérience authentique! Les places sont limitées et les billets sont en vente à 120 \$ + taxes sur le site Web Le point de vente (lepointdevente.com/billets/ney230226001).

Projection de la série Ice Canoe | Carrefour municipal de Portneuf (500, rue Notre-Dame)

Diffusion de la série télé Ice Canoe en présence de l'animateur Aaron Bass, du réalisateur Denis Baribault et de la canotière Stéphanie Tapp. Cette nouvelle émission dresse le portrait de cinq équipes de canot à glace. On y présente l'entraînement, l'entretien du canot en passant par les enjeux de la compétition et la poésie des traditions familiales rattachées à ce sport identitaire.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Le Défi Château de neige a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie et de favoriser l'intérêt de la population québécoise envers la pratique d'activité physique en plein air lors de la saison hivernale. Ce sont les 17 régions de la province qui y prennent part en invitant les participants à construire un château de neige en équipe.

Profitez vous aussi de l'hiver pour bâtir un château à votre image! Vous pouvez opter pour un château de divertissement avec glissades ou bâtir une véritable forteresse qui résistera aux attaques de boules de neige: le choix vous appartient! Il y a de nombreux cadeaux à remporter (Vallée secrète, Méga Parc, Mont Sainte-Anne, etc.); il vous suffit d'inscrire gratuitement votre château sur le site Internet defichateaudeneige.ca.



COMMENT PARTICIPER?

- Lisez attentivement les consignes de sécurité.
- Construisez votre château.
- Lorsque votre château est terminé, prenez-le en photo en format paysage.
- Déposez votre photo dans la section « Inscriptions » sur le site Internet defichateaudeneige.ca

Vous pensez que votre château est le plus beau de Portneuf? Envoyez-nous votre photo (en plus de votre inscription à defichateaudeneige.ca) à info@villedeportneuf.com avec votre nom et votre prénom.

BASE DE PLEIN AIR

Après un début de saison tardif à cause des conditions météorologiques, la base de plein air est à présent pleinement fonctionnelle!



Crédit photo: Roxane Boisvert

INSTALLATIONS ET SERVICES OFFERTS JUSQU'À LA MI-MARS (OU SELON LES CONDITIONS CLIMATIQUES)

- Réseau de sentiers hivernaux (marche, raquette, ski de fond, fat bike) : ouvert tous les jours de 8 h à 22 h.
- Patinoire, glissades, sentier de glace, station chaleureuse (foyer et bois) : ouvert tous les jours de 8 h à 22 h.



CENTRE DE SERVICES

- Vestiaires : de 8 h à 22 h (en libre-service)
- Service de location
 - Samedi, dimanche et lors des journées pédagogiques et de la relâche scolaire: de 10 h à 16 h
 - Jeudi: de 17 h à 20 h
 - Vendredi: de 16 h à 19 h
- Local de divertissement : ouvert aux mêmes heures que le service de location. Venez vous réchauffer et vous amuser : babyfoot, table de ping-pong, table de jeu Mississippi, jeux de société, coloriage, chocolat chaud, café et bien plus!



MISE À JOUR DE L'ÉTAT DES SENTIERS/INSTALLATIONS

Suivez la page Facebook Les loisirs de la Ville de Portneuf pour obtenir les mises à jour de fermeture et de réouverture.

RAPPEL DES RÈGLES ET DES BONNES PRATIQUES

Chiens:

Les chiens sont autorisés dans les sentiers (sauf sentiers de ski de fond). Toutefois, ils doivent être tenus en laisse en tout temps (Règlement municipal RMU-2021 chapitre 3 – voir la section Services municipaux et autres nouvelles de cette édition du journal pour plus de détails).

Vélos:

Un sentier est spécialement aménagé pour le fat bike. Les vélos sont interdits dans les sentiers pédestres.

FRIGO SOLIDAIRE DE PORTNEUF

Inauguré en octobre dernier, le frigo solidaire est quotidiennement visité. Il permet de relier les citoyens qui bénéficient des surplus d'aliments et ceux qui les donnent.

Le comité de la St-Vincent-de-Paul de Portneuf tient à remercier les bénévoles qui gèrent avec habileté l'offre et la demande de denrées afin que rien ne se perde, ainsi que les généreux donateurs :

- Laitue Mirabel
- Les citoyennes et citoyens de Portneuf
- L'Intermarché Marcotte
- Miel & CO.
- Pizzeria Paquet
- Pub St-Alfred
- Resto de la Gare
- Sélection du Pâtissier

Adresse du frigo solidaire : 500, rue Notre-Dame.

Ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

FADOQ | LE CLUB DE LA JOIE DE PORTNEUF



La FADOQ de Portneuf propose une multitude d'activités pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Des rencontres hebdomadaires sont organisées tous les jeudis, à 13 h 00, à la salle 1 du Carrefour municipal.

Pour obtenir de l'information sur le club, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079. Bienvenue à tous!

Prochaine activité spéciale : 2 mars (soirée dansante)

Musiciens sur place : Mario Paquet & Yvon Marcotte



SERVICES MUNICIPAUX / AUTRES NOUVELLES

SYNTHÈSE DU BUDGET ET PTI 2023

Le budget de fonctionnement ainsi que tous les projets et investissements prioritaires dans le plan triennal d'immobilisations et envisagés en 2023 ont été présentés lors de la séance extraordinaire tenue le 21 décembre 2022.

Ce document de présentation intitulé « Présentation budget 2023 » est disponible intégralement sur le site Internet de la Ville (www.villedoportneuf.com) sous les onglets Ma Ville / Finances / Finances 2023.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Budget 2022	Budget 2023
Administration générale	948 096 \$	932 844 \$
Sécurité publique	780 052 \$	784 026 \$
Transport	1 106 907 \$	989 766 \$
Hygiène du milieu	1 225 661 \$	845 079 \$
Santé et bien-être	31 000 \$	31 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	161 748 \$	202 161 \$
Loisirs et culture	665 626 \$	791 795 \$
Frais de financement	418 372 \$	412 219 \$
Service de la dette	665 645 \$	965 002 \$
Affectation et réserves financières	(168 348) \$	92 168 \$
Total des dépenses	5 834 759 \$	6 046 060 \$

REVENUS	Budget 2022	Budget 2023
Taxes	4 759 051 \$	5 175 748 \$
Compensations tenant lieu de taxes	28 500 \$	27 700 \$
Transferts gouvernementaux	409 139 \$	343 727 \$
Services rendus	135 719 \$	136 999 \$
Imposition de droits	343 850 \$	312 386 \$
Amendes et pénalités	12 000 \$	12 000 \$
Revenus d'intérêts	37 500 \$	37 500 \$
Total des revenus	5 725 759 \$	6 046 060 \$

PLAN TRIENNAL 2023-2024-2025

Catégories	2023	2024	2025	Total
Eau potable	175 200 \$	2 295 000 \$	700 000 \$	3 170 200 \$
Eaux usées	2 500 000 \$	4 035 000 \$	-	6 535 000 \$
Chemins, rues, trottoirs	1 437 900 \$	1 460 200 \$	27 800 \$	2 925 900 \$
Réseau électricité	9 698 \$	2 300 \$	-	11 998 \$
Bâtiments	345 000 \$	185 000 \$	-	530 000 \$
Véhicules	-	306 500 \$	-	306 500 \$
Ameublement et équipements bureau	-	8 500 \$	-	8 500 \$
Terrains	195 300 \$	2 514 000 \$	10 000 \$	2 719 300 \$
Autres	15 000 \$	10 000 \$	-	25 000 \$
TOTAL	4 678 098 \$	10 816 500 \$	737 800 \$	16 232 398 \$

MODE DE FINANCEMENT 2023 - PTI 2023

Mode de financement	Montant
À même le budget de fonctionnement	-
Subventions	571 700 \$
Emprunt à long terme ensemble	3 905 198 \$
Emprunt à long terme secteur centre	45 000 \$
Fonds réservés	80 000 \$
Fonds de roulement	76 200 \$
TOTAL	4 678 098 \$

INFORMATIONS ET PRÉCISIONS - PTI 2023

MISE AUX NORMES ET OPTIMISATION EAU POTABLE – MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION

La Ville poursuivra ses études visant la mise aux normes et l'optimisation éventuelle des infrastructures de captation, de traitement, de stockage et de distribution liées aux puits St-Charles. L'aide financière disponible via le programme de la TECQ 2019-2023 couvrira la majorité des dépenses liées à ces projets et mandats spécifiques.

PARC INDUSTRIEL ET DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

La Ville poursuivra ses travaux liés à la mise en œuvre de la deuxième phase de développement de son parc industriel municipal ainsi que d'une future phase de développement de terrains résidentiels. Ce projet priorisé depuis 2020 a été retardé pour des raisons hors du contrôle municipal. Le scénario envisagé permettrait d'optimiser nos réseaux desservant la phase II du parc industriel tout en favorisant

le développement à moyen terme d'un secteur résidentiel situé au sud-ouest, notamment en y implantant les nouvelles conduites sanitaires et pluviales et un bassin de rétention des eaux pluviales.

La réalisation du projet tel que prévu actuellement nécessitera l'achat de terrains. Ce projet sera financé par emprunts à long terme et le produit de la vente des terrains sera affecté au remboursement de cet emprunt afin de minimiser les impacts sur la taxation.

MISE À NIVEAU ET OPTIMISATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

La Ville finalisera les plans et devis visant la mise à niveau et l'optimisation de plusieurs de ses infrastructures et bâtiments de services. Notamment, à l'aide du solde du règlement 208 et d'une portion de la subvention PRABAM, la Ville exécutera les travaux d'aménagement de l'hôtel de ville.

Le solde de la subvention PRABAM sera utilisé pour effectuer les travaux de mises aux normes de la caserne # 8 permettant de maintenir la conformité aux exigences réglementaires et de faciliter la gestion des opérations.

De plus, comme il a été prévu dans le règlement 252, la Ville terminera ses travaux d'amélioration et d'optimisation du garage municipal et de l'entrepôt situé derrière celui-ci permettant une meilleure utilisation de l'espace disponible, la mise aux normes de certaines composantes et une plus grande capacité de remisage des véhicules à l'intérieur.

Finalement, afin d'optimiser l'utilisation des locaux situés au deuxième étage du Centre culturel, la Ville prévoit également effectuer des travaux afin de revoir les divisions existantes et les différentes issues. Certains travaux de mises aux normes liés à la mécanique du bâtiment seront également effectués. Le tout sera financé à l'aide d'un nouveau règlement d'emprunt.

MISE EN VALEUR DES TERRAINS DES LOISIRS

La Ville finalisera en 2023 les plans et devis pour appel d'offres en vue de revitaliser et de développer ses terrains sportifs et de loisirs sur la Base de plein air (OTJ). Ces plans nous permettront de déposer une demande d'aide financière lorsqu'un programme de subvention sera disponible.

TAXES ET TARIFS 2023

Tous les détails concernant les taux applicables, pour l'ensemble des catégories d'immeubles et chacun des secteurs, sont disponibles dans le règlement 278 fixant les taxes et les tarifs pour l'année 2023, adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2023.

Ce règlement est disponible sous les onglets La Ville / Finances / Finances 2022 du site Web de la Ville : www.villedoportneuf.com.

Les taxes foncières générales et spéciales et les compensations imposées sont payables en trois versements égaux répartis de la façon suivante : 15 mars 2023 - 15 juin 2023 - 15 septembre 2023. Votre compte de taxes vous sera transmis selon un délai de 30 jours précédant le 15 mars 2023.

RAPPEL: RÈGLEMENT MUNICIPAL CONCERNANT LES CHIENS

Afin de maintenir une belle qualité de vie et de favoriser les bonnes relations entre voisins et autres usagers, nous souhaitons rappeler aux propriétaires et nouveaux propriétaires de chiens la réglementation en vigueur à Portneuf.

EXTRAIT DU RMU-2021, CHAPITRE 3

3.1 DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHIENS

3.1.1 Enregistrement

1. Le propriétaire ou gardien d'un chien qui réside sur le territoire de la municipalité doit obtenir une médaille pour ce chien en procédant à son enregistrement auprès de la Municipalité.

Le propriétaire ou le gardien d'un chien doit enregistrer l'animal auprès de la Municipalité conformément aux modalités prescrites aux articles 16 à 19 du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (c. P-38.002, r. 1).

Malgré ce qui précède, l'enregistrement des chiens suivants n'est pas requis :

- Un chien dont une personne a besoin pour l'assister et qui fait l'objet d'un certificat valide attestant qu'il a été dressé à cette fin par un organisme professionnel de dressage de chiens d'assistance;
- Un chien d'une équipe cynophile au sein d'un corps de police;
- Un chien utilisé dans le cadre des activités du titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur la sécurité privée (c. S-3.5);
- Un chien utilisé dans le cadre des activités d'un agent de protection de la faune.

2. Le propriétaire ou gardien d'un chien doit payer les frais annuels d'enregistrement indiqués à l'annexe 3.1 du présent règlement.
3. La médaille émise lors de l'enregistrement du chien est valide pour la période indiquée à l'annexe 3.1. La médaille est incessible et non remboursable en cas de perte ou de destruction.
4. Advenant la perte ou la destruction de la médaille, le propriétaire ou gardien du chien doit se procurer une nouvelle médaille auprès de la Municipalité au coût indiqué à l'annexe 3.1.



3.1.2 Nuisances

Constitue une nuisance et est prohibé :

1. Tout chien qui attaque ou mord une personne ou un autre animal;
2. Tout chien qui cause un dommage à la propriété d'autrui;
3. Tout chien qui aboie, hurle, gémit ou émet des sons de façon à troubler la tranquillité des personnes qui résident, travaillent ou se trouvent dans le voisinage;
4. Tout chien qui se trouve dans une aire de jeux, qu'il soit ou non en laisse et qu'il soit ou non accompagné de son gardien;
5. Tout chien qui se trouve à l'extérieur de l'immeuble du gardien et dont les matières fécales ne sont pas immédiatement ramassées par son gardien. À cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire pour en disposer de manière hygiénique.

3.1.3 Garde

Tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain sur lequel il est gardé.

CALENDRIER DES COLLECTES

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2 D O	3	4
5	6	7	8	9 R	10	11
12	13	14	15	16 D	17	18
19	20	21	22	23 R	24	25
26	27	28				

Informations complémentaires disponibles sur le site
Web de la Régie Verte : www.laregieverte.ca.

ENTRAIDE AÎNÉS PORTNEUF

Services gratuits

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Vous aimeriez demeurer à la maison
le plus longtemps possible?

Un travailleur de milieu peut vous aider.

Rencontre avec un travailleur de milieu

- Être à l'écoute de vos besoins
- Vous informer
- Vous référer aux ressources du milieu
- Vous accompagner dans vos démarches
- Contribuer à améliorer vos conditions de vie

NOUS AVONS DES SOLUTIONS!

Nous pouvons vous
rencontrer à domicile

NOS DEUX TRAVAILLEURS DE MILIEU



VINCENT HARDY
418 609-0974



JESSIE FORTIN
418 284-2693

Cette initiative est financée par le Ministère de santé et des services sociaux du Québec en collaboration avec la Table de concertation des aînés de Portneuf.



Soyez un LEADER inspirant

Astuces pour mieux communiquer avec son équipe

Le mardi
28 février 2023

Maison des générations de Cap-Santé
8 h 30 à 16 h 30

Coût pour la journée (incluant repas et pauses) 85 \$

Découvrez nos excellents conférenciers



Bruno Landry
Avec la participation de Québec



François Pouliot



Richard Aubé

- Mieux se comprendre pour mieux s'entendre
- Renouveler son approche d'encadrement
- Les dix commandements de Bruno

INFORMATION : JULIE TRUDEL AU 418 284-2552

INSCRIPTION : [RENDEZVOUSRHPORNEUF.COM](https://rendezvousrhportneuf.com)



JOURNÉE DES SUPERVISEURS PORTNEUF

Vous êtes gérant, directeur, chef d'équipe, contremaître ou occupez un poste similaire?

À Saint-Marc-des-Carières



Reprise du groupe de soutien «**Départ**» des Alcooliques Anonymes

Aurais-tu besoin d'écoute? De soutien? D'encouragement?

N'hésite plus!

Tu ne seras plus jamais seul...

Viens te joindre à nous au Centre communautaire de Saint-Marc-des-Carières (1770, boulevard Bona-Dussault) le dimanche matin à 10:00.

Besoin d'aide ou d'assistance immédiatement? 1-866-376-6279



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK!
Ville de Portneuf | Les loisirs de la ville de Portneuf



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Le Journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. **Le format Word est requis.** Les dates de tombée et les dates de parution du Journal municipal sont disponibles sur le site Web de la Ville dans la section « Journal municipal ».

...

VOS PHOTOS

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition, vous êtes invités à les transmettre à l'adresse courriel suivante: loisirs@villedeportneuf.com via WeTransfer, afin de conserver la qualité des images.

...

HOMMAGE AUX CITOYENS

Vous connaissez un bon candidat pour l'Hommage aux citoyens? Faites parvenir son nom et une courte description par courriel à loisirs@villedeportneuf.com. Si le candidat est retenu, un texte plus élaboré vous sera demandé.

Hôtel de ville: 655-A, avenue de l'Église, Portneuf, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com | 418 286-3844 | info@villedeportneuf.com

FESTIVAL DE LA BANQUISE

INITIATION AU FAT BIKE, AU SKI DE FOND ET AU
CANOT À GLACE

GLISSADE • SCULPTURE SUR GLACE

EXPOSITION DE PHOTOS

MUSIQUE TRADITIONNELLE

GRAFFITI SUR NEIGE

MINI-MARCHÉ DE PRODUIT LOCAUX

BAR - OFFRE ALIMENTAIRE

ANIMATION FAMILIALE

24 au 26 février 2023

Quai de Portneuf

Destination
Québec cité

Québec

MRC de
PORTNEUF



FONDS ALUMINERIE
DE DESCHAMBAULT
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES

